

Délibération n° 25-0202

CFVU DU 06 FEVRIER 2025

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE DOUBLE DIPLÔME ENTRE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE ET L'UNIVERSITA CA'FOSCARI VENEZIA, RELATIVE A LEURS MASTERS RESPECTIFS EN PHILOSOPHIE.

- **La commission formation et vie universitaire du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 06 février 2025 réunie sous la présidence de Monsieur Frédéric Hoffmann, vice-président de la CFVU,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Le quorum ayant été constaté en début de séance,

DÉCIDE

Article 1

Par la présente délibération, la commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne approuve l'avenant N°1 à la convention de double diplôme entre l'université Bordeaux Montaigne et l'università CA'Foscari Venezia, relative à leurs masters respectifs en philosophie.

Article 2

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Article 3

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 07/02/2025.*

Présents	30
Représentés	10
Abstention(s)	0
Suffrages exprimés	40
Pour	40
Contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Alexandre PERAUD.

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE DOUBLE DIPLÔME ENTRE L'UNIVERSITÀ CA' FOSCARI VENEZIA (CA' FOSCARI, ITALIE) ET L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE (UBM, FRANCE), POUR LES MASTERS UNIVERSITAIRES "LAUREA MAGISTRALE EN SCIENZE FILOSOFICHE" DE CA' FOSCARI ET LE "MASTER MENTION PHILOSOPHIE PARCOURS RECHERCHES PHILOSOPHIQUES SUR LA NATURE, L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ" DE L'UBM, SIGNÉE LE 21/07/2022.

Le 21/07/2022, un accord de double diplôme a été signé entre l'Université de Bordeaux Montaigne (ci-après UBM) et L'Università Ca' Foscari Venezia (ci-après Ca' Foscari), dont l'objectif est la mise en place du double diplôme de Laurea Magistrale en "Scienze filosofiche" de Ca' Foscari et du Master Mention Philosophie Parcours "Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société" de l'UBM.

L'objet du présent avenant est :

A) D'entériner le changement de maquette du parcours de double-diplôme :

Afin de valider le double diplôme, les étudiants doivent avoir obtenu les crédits nécessaires dans les deux établissements, conformément au tableau d'équivalence figurant à l'annexe I de l'accord.

Cependant, à partir de l'année universitaire 2024/2025, L'Università Ca' Foscari Venezia a changé son offre de formation, ce qui impacte la maquette du « Laurea Magistrale en Scienze filosofiche ».

Compte tenu de la modification susmentionnée, il est nécessaire de mettre à jour la maquette de la formation de Double Diplôme, incluse dans l'Annexe A de l'Accord sur les doubles diplômes. La dernière version est présentée en annexe du Présent Avenant.

B) De modifier la période de soutenance du mémoire (Cf. Article 5 de l'accord)

En raison des deux réglementations différentes en vigueur dans les deux universités, la période de soutenance du mémoire doit être définie en prenant en compte ce paramètre.

IL EST CONVENU :

Premièrement

Article 5 : Organisation du programme d'études :

Supplément au §5.1 de l'accord. Le §5.1 de l'accord de double-diplôme reste inchangé mais est complété comme suit :

Par dérogation exceptionnelle accordée par le Vice-Président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire à la réglementation en vigueur à l'UBM, - et conformément à la réglementation en vigueur à Ca' Foscari - la soutenance du mémoire pourra avoir lieu entre le mois de mai et le 15 décembre inclus de l'année universitaire en cours (soit la première année d'inscription à l'UBM), pour les étudiants inscrits initialement à Ca' Foscari.

Passé le 15 décembre, les étudiants de Ca' Foscari participant au programme qui n'auront pas soutenu leur mémoire devront se réinscrire à l'UBM pour l'année universitaire suivante afin de valider le double diplôme. L'université d'origine transmettra à l'université d'accueil les noms et prénoms des étudiants concernés dans les meilleurs délais.

Une fois cette réinscription faite dans l'université d'accueil, les étudiants soutiennent leur mémoire devant un jury mixte, composé d'enseignants des deux universités partenaires.

Les étudiants de l'UBM participant au programme doivent quant à eux soutenir leur mémoire dans les bornes calendaires de l'UBM. Si, pour des raisons particulières, ils en sont empêchés, ils pourront solliciter individuellement une dérogation exceptionnelle de soutenance tardive auprès du Vice-Président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'UBM. Cette demande devra être motivée et étayée de pièces justificatives.

Modification du §5.2 relatif au plan d'études entre les deux universités, figurant à l'annexe A de la convention signée le 21/07/2022. L'Annexe A du présent avenant annule et remplace l'annexe A de l'accord original.

Deuxièmement - Les modifications apportées à l'article 5 seront appliquées rétroactivement pour l'année universitaire en cours 2024/2025 et jusqu'à la date de fin de la validité de l'accord.

Troisièmement

Article 6 : Évaluation, obtention des crédits, relevés de notes et remise des diplômes

Modification du §6.6

Dans le cas où l'étudiant ne valide pas l'ensemble du plan d'études dans le temps réglementaire imparti, le diplôme de l'université partenaire ne lui est pas délivré.

Toutefois, et par dérogation, l'étudiant peut solliciter une réinscription dans son université d'origine. Si cette dernière accepte la réinscription, elle en informera l'université d'accueil dans les meilleurs délais, pour qu'elle procède à son tour à la réinscription de l'étudiant concerné.

L'étudiant devra alors valider les enseignements manquants dans l'université d'accueil.

Les dépenses liées à cette prolongation de mobilité seront à la charge de l'étudiant.

Quatrièmement - En dehors des modifications mentionnées ci-dessus, le contenu de l'accord de double diplôme entre Ca'Foscari et l'UBM pour les parcours de Master "Scienze filosofiche" de Ca'Foscari et du Master « Mention Philosophie Parcours "Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société" » de l'UBM signé le 21/07/2022, reste inchangé.

Il existe quatre (4) textes authentiques de cet avenant, deux (2) en français et deux (2) en italien. Les deux versions font également foi.

En foi de quoi les parties ont signé le présent avenant, en quatre exemplaires, à l'endroit et à la date sous-mentionnés.

Fait à Pessac, le / / L'Université Bordeaux Montaigne, Pr. Alexandre PÉRAUD Président	Fait à, le / / L'Università Ca'Foscari Venezia ..., Président
--	---

ANNEXE A : Maquette du double diplôme

Pour pouvoir intégrer ce double diplôme, l'étudiant participant au programme (UBM & Ca'Foscari) doit avoir validé 60 ECTS en Master 1 (M1).

Durant son année de M2, il devra obtenir 60 ECTS minimum dans l'université d'accueil (française ou italienne), pour un total M1-M2 de 120 ECTS minimum¹.

Attention : même si l'étudiant italien a obtenu plus de 60 ECTS en M1, il ou elle doit valider à UBM 60 ECTS en M2 pour pouvoir obtenir le diplôme de M2 de l'UBM et par conséquent valider son Double Diplôme.

Les 60 ECTS du M2 se répartissent de la manière suivante :

- **le mémoire (30 ECTS),**

+ en France pour l'étudiant venant de la Ca' Foscari :

- **4 séminaires obligatoires (6 ECTS chacun, soit 24 ECTS en tout)**, dont 3 séminaires obligatoires au premier semestre (18 ECTS) et 1 séminaire obligatoire au second semestre (6 ECTS).
- **les 6 ECTS restants** doivent être validées :
 - 1) par la **philosophie en langue étrangère, au choix, (3 ECTS)** au second semestre.
 - 2) par le **projet tutoré (3 ECTS)** au second semestre : il s'agit principalement du suivi du séminaire annuel du centre de recherche SPH, mais d'autres types de "projets tutorés" sont possibles sous réserve de l'approbation du responsable pédagogique de l'accord à l'UBM.
- la **langue vivante² (3 ECTS)** est proposée de façon **facultative** au premier semestre. La validation de cet enseignement permettra à l'étudiant d'acquérir 3 ECTS supplémentaires aux 60 requis pour l'obtention du Master 2.

+ en Italie (1CFU = 1 ECTS) pour l'étudiant venant d'UBM :

- **4 cours de 6 CFU** chacun (= 24 CFU), dont au moins un par semestre (premier semestre = 1° et 2° periodo; deuxième semestre = 3° et 4° periodo)
- **3 CFU** pour "Ulteriori conoscenze linguistiche [Approfondissement des connaissances linguistiques]": "Lingua inglese CLA-B2 [Langue anglaise niveau B2 - CLA]" ou bien "Philosophical English [Anglais philosophique]"³
- **3 CFU** pour "Tirocinio / Attività sostitutiva del tirocinio [Stage / Activité de substitution au stage]" (<https://www.unive.it/web/it/3083/tirocinio-stage-e-orientamento-al-lavoro>)

Les étudiants de l'UBM entrants à Ca' Foscari peuvent aussi valider au titre de "l'activité de substitution au stage / attività sostitutiva di tirocinio" la rédaction (approuvée par le responsable de l'accord à Ca'Foscari) du compte-rendu de cours/séminaire(s) suivi(s) à Ca' Foscari ou du résumé de son projet de mémoire⁴.

➤ **À l'Université Bordeaux-Montaigne**, l'étudiant venu de la Ca' Foscari devra donc valider au moins :

- 1) Au premier semestre : 3 séminaires obligatoires (18 ECTS)
- 2) Au second semestre : 1 séminaire obligatoire (6 ECTS), le mémoire obligatoire (30 ECTS) + le projet tutoré (3 ECTS) et la philosophie en langue étrangère au choix (3 ECTS).

Le total annuel de 60 ECTS se répartit donc en 18 ECTS au premier semestre et 42 ECTS au second.

L'étudiant pourra acquérir 3 ECTS supplémentaires en choisissant une langue vivante au premier semestre.

➤ **À la Ca' Foscari**, l'étudiant venu de l'UBM devra donc valider 60 CFU à l'année : dont au moins 1 séminaire par semestre parmi les 4 séminaires obligatoires à l'année (24 CFU), une UE de langue anglaise ou d'anglais philosophique (3CFU) ainsi que l'UE de stage ou d'activité de substitution au stage (3 CFU).

¹ L'étudiant.e (UBM & Ca'Foscari) a la possibilité de réaliser plus d'ECTS/CFU, en validant des UE "EXTRA", à condition que l'emploi du temps de M2 le permette et avec l'accord de l'enseignant (responsable de l'UE) concerné à l'Université Bordeaux-Montaigne. Dans ce cas, les ECTS/CFU supplémentaires seront indiquées dans l'annexe descriptive à son diplôme.

² Concernant l'UE langue vivante, elle comprend le FLE sous réserve de l'admission par les étudiants par la CLEFF.

³ Ces enseignements peuvent avoir lieu au premier ou au second semestre en fonction du programme établi chaque année, à consulter à la rentrée à la Ca'Foscari.

⁴ Validation annualisée (1^{er} et 2nd semestres inclus).

Le choix des séminaires se fera :

En France parmi tous les séminaires dispensés par le département de philosophie au niveau M2 et éventuellement M1 (tableau ci-joint, p. 5).

En effet, si l'étudiant le souhaite, il peut choisir un séminaire de niveau M1 dispensé au département de philosophie (tableau ci-joint), sous réserve de compatibilité avec son emploi du temps de M2. Il peut aussi choisir un autre séminaire extérieur que ceux proposés dans l'UE 4, mais si et seulement si l'enseignant responsable de cette UE donne son accord et sous réserve de compatibilité avec son emploi du temps de M2.

En Italie parmi tous les séminaires dispensés par le département de philosophie aux niveaux M1 et M2 (Primo anno e secondo anno del Corso di Laurea in Scienze Filosofiche) (tableau ci-joint, p. 6).

En France comme en Italie, est vivement recommandé à l'étudiant entrant de prendre contact dès la rentrée avec le/la responsable pédagogique de l'accord dans l'université d'accueil, afin de construire un parcours pédagogique cohérent et de remplir au mieux son "plan d'études / *piano di studi*".

Concernant le mémoire (30 ECTS en France comme en Italie), il est demandé à l'étudiant d'avoir choisi son directeur de mémoire dès le M1. En outre, il lui est vivement recommandé de choisir un référent (futur membre de son jury de soutenance) dès la rentrée dans l'université d'accueil, notamment pour discuter de la rédaction du mémoire (unilingue ou assortie d'une synthèse en italien si le mémoire est écrit en français, en français s'il est écrit en italien, ou encore en anglais) et de la langue choisie pour la soutenance.

En France (pour les étudiants originaires de la Ca' Foscari), la soutenance du mémoire peut avoir lieu à partir de mai jusqu'au 15 décembre inclus (par exemple : de mai 2025 au 15 décembre 2025 pour l'année académique 2024-2025). En Italie (pour les étudiants originaires de l'UBM), il est exigé de respecter le calendrier de l'université d'origine.

TABLEAUX DES ENSEIGNEMENTS FRANÇAIS POUR L'ÉTUDIANT ENTRANT A L'UBM⁵

M2 S3 (premier semestre) : 18 ECTS (pour un total annuel de 60)

3 séminaires obligatoires (18 ECTS) parmi les 4 UE suivantes :								BONUS langue vivante (3 ECTS)
3MEAU1 6 ECTS Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	3MEAU2 6 ECTS Philosophie de la connaissance	3MEAU3 6 ECTS Philosophie morale et politique	3MEAX4 séminaire extérieur 1 parmi les séminaires suivants (6 ECTS) :					Anglais* 3 ECTS
			3MEAU4 Littérature de la Renaissance	3MEHY2 Histoire et philosophie des sciences du vivant	3MEHY3 Livres et lieux de savoir dans l'Europe moderne	3MJAY1 Histoire des Idées d'Al-Andalus	<i>AUTRES</i> Sous réserve de compatibilité avec cet edt et avec l'accord de l'enseignant concerné	<i>*ou FLE Français Langue Étrangère (3 ECTS) sous réserve de l'accord de la CLEFF</i>

Les séminaires du M1S1 Recherches philosophiques sont accessibles sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps de M2S3 :

1MEAU1 6 ECTS Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	1MEAU2 6 ECTS Philosophie des sciences	1MEAU3 6 ECTS Philosophie morale et politique	1MEAU4 6 ECTS Esthétique
--	---	--	---------------------------------------

M2 S4 (second semestre) : 42 ECTS (pour un total annuel de 60)

1 séminaire obligatoire (6 ECTS)		Mémoire (30 ECTS)	UE projet tutoré et UE philosophie en langue étrangère (3 ECTS pour chacune des deux UE / 6 au total)			
parmi les suivants :			4MEAU41 Projet tutoré « Expérience de la recherche » (3 ECTS) <i>séminaire du centre SPH</i>	2MEAX4 UE philosophie en langue étrangère (3 ECTS) au choix :		
4MEAU1 6 ECTS Métaphysique, philosophie de la religion	4MEAU2 6 ECTS Philosophie contemporaine			4MEAM32 Allemand	4MEAM33 Latin-Grec	4MEAU31 Anglais

Les séminaires du M1S2 Recherches philosophiques sont accessibles sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps de M2S4 :

2MEAU1 6 ECTS Philosophie de l'environnement ou de l'animal	2MEAU2 6 ECTS Histoire de la philosophie ancienne	2MEAU3 6 ECTS Philosophie des sciences humaines
--	--	--

N. B. Les intitulés des séminaires sont indicatifs : prière de consulter les descriptifs des séminaires mis en ligne avant la rentrée sur le site de l'université Bordeaux Montaigne.

TABLEAUX DES ENSEIGNEMENTS ITALIENS POUR L'ÉTUDIANT.E ENTRANT.E À LA Ca' FOSCARI (1 CFU = 1 ECTS)

⁵ Il convient de mettre à jour ces tableaux à chaque nouvelle offre de formation.

- **4 séminaires/cours (24 CFU au total) obligatoires à l'année (dont au moins 1 par semestre), au choix entre:**
- tous les enseignements du « Piano di studi » inclus dans le groupe d'activités intitulé « Caratterizzante »
 - tous les enseignements du « Piano di studi » inclus dans le groupe d'activités intitulé « Affine/Integrativa ».*

*N.B. Au moins 18 CFU devront être acquis dans le groupe d'activités dit « Caratterizzante ».

À noter également : 1 séminaire/cours de 12 CFU équivaut à 2 séminaires/cours de 6 CFU.

À titre d'exemple, pour l'année 2024/2025, la liste des séminaires (susceptible de changer chaque année) inclut:

ATTIVITÀ CARATTERIZZANTI:	
Anthropologie philosophique / Antropologia filosofica sp. FM0395	12 CFU
Philosophie du langage / Filosofia del linguaggio sp. FM0396	12 CFU
Philosophie théorique / Filosofia teoretica FM0397	12 CFU
Art, esprit, langage / Arte, mente, linguaggio FM0455	6 CFU
Bioéthique / Bioetica sp. FM0030	6 CFU
Héméneutique philosophique / Ermeneutica filosofica sp. FM0063	6 CFU
Esthétique / Estetica sp. FM0068	6 CFU
Épistémologie politique / Political Epistemology FM0459	6 CFU
Histoire de la philosophie morale / Storia della filosofia morale sp. FM0425	6 CFU
Philosophie de la connaissance / Filosofia della conoscenza sp. FM0091	6 CFU
Philosophie des sciences sociales / Philosophy of Social sciences FM0513	6 CFU
Histoire de la pensée éthico-religieuse / Storia del pensiero etico-religioso sp. FM0179	6 CFU
Pensée philosophique contemporaine / Pensiero filosofico contemporaneo FM0579	6 CFU
Histoire de la pensée politique médiévale / Storia del pensiero politico medievale FM0511	6 CFU
Histoire de la philosophie Antique / Storia della filosofia antica sp. FM0631	12 CFU
Histoire de la philosophie hellénistique et romaine / Storia della filosofia ellenistica e romana I FM0431	6 CFU
Histoire de la philosophie moderne et contemporaine / Storia della filosofia moderna e contemporanea sp. FM0186	6 CFU
Histoire de la philosophie renaissante / Storia della filosofia rinascimentale FM0462	6 CFU
Histoire de la philosophie / Storia della filosofia sp. FM0188	6 CFU
Histoire de la logique et de la sémantique médiévales / Storia della logica e semantica medievali FM0512	6 CFU
Philosophie politique / Filosofia politica sp. FM0092	6 CFU
Immigration et transformations sociales / Immigrazione e trasformazioni sociali FM0578	6 CFU
Théorie et analyse des inégalités / Teorie e analisi delle disuguaglianze FM0519	6 CFU
Histoire des sciences et des technologies / History of science and technology FM0461	6 CFU
Histoire des révolutions scientifiques / History of the scientific revolution FM0456	6 CFU
Logique des mathématiques / Logica della matematica sp. FM0369	6 CFU
ATTIVITÀ AFFINI E INTEGRATIVE	
Didactique de la philosophie / Didattica della filosofia FM0575	6 CFU
Différences et trajectoires formatives / Differenze e traiettorie formative FM0514	6 CFU
Économie des transformations / Economia della trasformazione sp. FM0054	6 CFU
Neurosciences cognitives et du comportement / Neuroscienze cognitive e del comportamento FM0576	6 CFU
Pédagogie et didactique de l'inclusion / Pedagogia e didattica dell'inclusione FM0458	6 CFU
Théories de la formation et de la complexité / Teorie della formazione e complessità FM0560	6 CFU
Évaluation et recherche qualitative / Valutazione e ricerca qualitativa FM0572	6 CFU

- **L'UE linguistique obligatoire** ("approfondissement des connaissances linguistiques / Ulteriori conoscenze linguistiche", **3 CFU**) est validée soit par la "Lingua inglese CLA-B2 [Langue anglaise]" soit par "Philosophical English [l'Anglais philosophique]".
- **L'UE "Stage[Tirocinio]/Activité de substitution au stage [Attività sostitutiva del tirocinio]" (3 CFU)** peut être validée par la liste des activités proposées ordinairement (<https://www.unive.it/web/it/3083/tirocinio-stage-e-orientamento-al-lavoro>) ou bien par la rédaction (approuvée par le responsable de l'accord à la Ca' Foscari) d'un compte-rendu d'un cours/séminaire(s) suivi(s) à la Ca' Foscari ou du résumé de son projet de mémoire.